

Hommage à Marc Amilhat

« De Marc Amilhat, on pourrait dire beaucoup de choses, graves ou joyeuses.

L'un des traits du caractère de Marc, c'était la force de ses convictions et pour ma part, c'est l'aspect de sa personnalité qui m'a le plus marqué. Ses convictions, il les exprimait et sa voix portait. C'était là aussi, une caractéristique de l'homme. De ses convictions, il a fait son métier : il était Pasteur. Marc Amilhat était également un grand actif, je ne dirai pas hyperactif qui pourrait être interprété de manière négative.

Sans doute en relation avec son métier de Pasteur, il était devenu imprimeur, mais chez lui, un métier ne remplaçait pas l'autre, il le complétait. Peut-être également en relation avec ces autres activités, il est aussi devenu conducteur de car. Et tout cela se rejoignait dans la logique de ses convictions. Je m'explique.

Pasteur, il concevait et diffusait des informations, des documents en lien avec l'exercice de son ministère. Quoi de plus simple que d'être en mesure de les imprimer. C'est peut-être ainsi qu'a germé cette seconde activité d'imprimeur.

Homme de conviction, il a fait partie de cette poignée de protestants fortement engagés sur le plan local, qui ont pris l'initiative de créer en 1987 l'Association culturelle La Maison du Protestantisme Poitevin. Roger Durand, niortais, est le survivant de ces quatre mousquetaires. Jean-Paul Bergeron, autre forte personnalité couardaïse était de ceux-là, ainsi que le Pasteur Jean Rivierre, qui a donné son nom au Centre de documentation et de généalogie huguenote à La Couarde.

...



Conducteur de car... c'est que, très rapidement, l'Association, avec le Centre Protestant de l'Ouest, a organisé des périple dans les pays où les huguenots, chassés d'ici par l'intolérance, étaient partis se réfugier. L'histoire locale est en lien avec la Hollande, l'Allemagne, le Danemark et d'autres. Entraîner des dizaines de condisciples, c'était plus facile et plus convivial en affrétant un car. Ça l'était encore plus avec Marc Amilhat comme guide et conducteur.

Les convictions de Marc n'étaient pas que religieuses, historiques ou d'érudition. Il est entré au Conseil municipal de La Couarde sous l'avant-dernier mandat de Jean-Louis Proust. Elu une première fois en 1989, il est devenu Premier adjoint en 1995, avec la lourde tâche de suppléer Jean-Louis, atteint par les premiers symptômes de la maladie qui allait l'emporter. C'est naturellement qu'il est devenu le premier magistrat de La Couarde, en 2001, pour 7 ans. Au terme de ce troisième mandat au service de la collectivité, il a souhaité prendre une retraite bien méritée.

Nicole, son épouse, était elle aussi en droit de le faire : elle était la gestionnaire de La Maison Peleboise, salle des fêtes communale et gîte d'accueil de groupes, depuis sa création en 1994.

La commune de La Couarde conservera le souvenir de Marc Amilhat. Les habitants, les membres du Conseil et le personnel municipal se joignent à moi pour exprimer à Nicole et à ses enfants, à toute la famille, leurs pensées affectueuses et leur sympathie attristée. »

Philippe Caclin

2. Réforme territoriale. Taxes locales
3. Environnement. CLIC du Pays Mellois. Bulletin « Perspectives »
4. Lotissement Château Vert. Travaux communaux, programme 2016. Ad'Ap, accessibilité des ERP
5. Chez nos voisins :
Beaussais-Vitré, Prailles
Séismes des 28 avril et 17 mai 2016
6. Conseil Municipal, appel à bénévoles. Etang de Goux. Vente de la Salle de Jeux.
7. Vie des associations :
Les Amis de Simone et Henri Jean,
La Maison du Protestantisme Poitevin
8. Manifestations passées & à venir

Réforme territoriale

La réforme territoriale est en cours. Une nouvelle étape sera franchie en 2017, avec la fusion des quatre communautés de communes en une seule au périmètre du Pays Mellois. La future assemblée comptera 107 délégués titulaires et toutes les communes de moins de 1000 habitants disposeront en outre d'un suppléant :

- Communauté cantonale de Celles sur Belle (9 communes, 11 841 habitants, 16 titulaires dans la future assemblée)

- Communauté de communes de Cœur de Poitou (27 communes, 11 546 habitants, 30 titulaires)

- **Communauté de communes du Mellois, la nôtre (25 communes, 18 293 habitants, 32 titulaires)**

- Communauté de communes de Val de Boutonne (19 communes, 6 775 habitants, 20 titulaires)

Un très gros travail est en cours, initié lors d'une réunion plénière, le 20 janvier dernier. Une **charte de fonctionnement** a été signée par les 4 présidents et 16 commissions thématiques sont en place pour faire le point sur l'exercice des compétences et proposer les moyens de faire converger les pratiques.

Les compétences concernent l'ensemble de la population : sans les citer toutes, elles vont des services à la personne au développement économique et à l'aménagement de l'espace, la protection de l'environnement, les finances, les ressources humaines, la communication, etc.

Taxes locales

Les taxes locales vont augmenter, très nettement, cette année. Le Conseil municipal en conscience, en a pris la responsabilité, à l'unanimité, tout en sachant qu'une révision à la baisse sera indispensable.

Comme expliqué dans les précédents bulletins, la **Communauté de communes a pris la compétence scolaire**, qu'elle exerce depuis le 1^{er} janvier, par substitution aux communes. L'exercice de cette compétence concerne près de **1 500 enfants** des classes maternelles et primaires, répartis en 64 classes dans 21 écoles. La compétence représente un **budget de 3,3 millions d'euros** pour 2016. Les recettes proviennent d'une augmentation des taxes, part de la communauté de communes :

TAXES	2015	2016
TH Taxe d'Habitation	7.81%	18.12%
TF Taxe Foncière bâti	6.84%	15.87%
TFNB Taxe Foncière Non Bâti	18.60%	43.15%
CFE Contribution Foncière des Entreprises		
Hors zone	6,55%	15,20%
En zone	26,77%	26,77%

En contrepartie, les communes avaient la possibilité de réduire les leurs, option qui n'a pas été retenue dès cette année à La Courarde. En effet, la commune n'ayant plus d'école et nombre des enfants étant répartis entre l'école de La Mothe Saint-Héray et d'autres écoles de la Communauté de communes ou à l'extérieur de celle-ci, les incertitudes sur le montant à prendre en charge étaient trop grandes. La commune va attendre de connaître l'impact réel sur une année entière pour prendre une décision de réduction du taux des taxes, part communale. Sans en faire une excuse, il est utile de préciser que **les taux de taxes, part communale, sont inchangés depuis le début des années 1990 : TH : 22.35% ; TF : 12.05% ; TFNB : 58.02% ; CFE : 13.79%.**

Ceux qui le souhaitent auront la possibilité de demander un étalement du paiement auprès du Centre des impôts. Les élus se tiennent à leur disposition pour les aider dans leurs démarches.

Environnement

Collecte des Ordures ménagères

Le passage aux horaires d'été n'engendre pas de modification à La Couarde : la collecte est maintenue au mardi matin.

Rappel important : Ne sont admis dans les bacs de collecte que les déchets ménagers à l'exclusion de tous les recyclables et gravats. Les rieurs ont consigne de ne pas vider les bacs contenant des indésirables. Charge aux indéclicats de les retirer et de les apporter soit aux bornes de collecte sélective à côté de l'atelier municipal, route de La Justice, soit en déchèterie (les plus proches : La Mothe, route d'Exoudun ou Melle, route de Saintes).

Collecte des encombrants

La Communauté de communes du Mellois prévoit une **collecte entre le 10 et le 21 octobre prochains**. Les inscriptions sont prises au Secrétariat du Pôle Environnement.

Rappel : les encombrants sont définis par leur taille et non par leur quantité. Ils ne doivent pas pouvoir entrer dans une voiture particulière.

Tarifification en déchèteries

La Communauté de communes, s'alignant sur la réglementation, met en place une tarification des dépôts en déchèterie par les professionnels.

Les tarifs sont mentionnés dans le bulletin « **Perspectives** » de la Communauté de communes du Mellois (prochaine parution en juin) ou sur le site internet www.ccmellois.fr

**Pour tout renseignement sur ce qui précède,
Secrétariat du Pôle Environnement de la
Communauté de communes du Mellois,
Tél 05 49 27 56 79
Mail patricia.lantier@ccmellois.fr**

Tri des emballages

À compter du 1^{er} septembre 2016, tous les emballages et contenants en plastique devront être déposés dans la borne d'apport volontaire située à côté de l'atelier municipal, route de La Justice à La Couarde .

Vous pourrez y déposer en vrac tous emballages et contenants en plastique, métal, papier, carton, briques alimentaires, films et barquettes en polystyrène...

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Le SITCOM de Loubeau vient de diffuser une page d'information détaillée dans tous les foyers de la commune.

On vous simplifie la vie !



CLIC du Pays Mellois

« **Accompagner au quotidien un proche âgé de 60 ans et plus, fragilisé par la maladie ou le handicap, peut influencer la qualité de vie de l'aidant qui souvent met à l'écart son propre bien-être.**

Une diminution des activités sociales et de loisirs, une difficulté à prendre du temps pour soi et du plaisir avec un proche sont des ressentis souvent exprimés par les aidants. » Aussi, **le Centre Local d'Information et de Coordination du Pays Mellois et ses partenaires proposent aux aidants des rendez-vous réguliers, gratuits et conviviaux.**

Des conférences, ateliers, rencontres et échanges sont organisés et se tiennent entre autres au Café « Ben'Aïse » de Brioux-sur-Boutonne. Pour toute information, contacter le CLIC au 05 49 29 79 79

Mail clicdupaysmellois@gmail.com

Site www.paysmellois.org



Les compétences prises par la Communauté de communes sont de plus en plus importantes et nous concernent tous. C'est pourquoi, le bulletin d'information « **Perspectives** » est diffusé dans tous les foyers. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à le signaler soit à la Mairie, soit directement à la CCM au 05 49 27 19 15

Vous pouvez également consulter le site internet <http://www.ccmellois.fr/>



www.monpaysnet.com



Lotissement « Château Vert » du Bourg de La Couarde
 Le lot n° 7 vient d'être vendu, une construction est en cours. Une dernière parcelle de 784 m² (lot n° 6) reste disponible au prix de 23 € le mètre carré. A noter que la commune ne prélève pas la taxe d'aménagement.

Travaux communaux, programme 2016

Le Conseil municipal a retenu le programme suivant.

- **Réception du programme « éco-handi » à la Maison Peleboise**

Un audit est prévu pour qualifier l'établissement au Label Tourisme & Handicap. Des adaptations de détail seront sans doute nécessaires.

- **Réalisation d'une réserve d'eau incendie à Maupertuis**

Elle conditionne deux permis de construire sur une parcelle adjacente ; coût prévisionnel 10 000 € ; des subventions ont été notifiées (Fonds parlementaire et Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

- **Réfection de voirie**

VC3 entre La Bouquetière et la limite de Prailles (ces travaux seront réalisés après la pose, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental, d'une fibre optique entre l'autocommutateur de Fon l'Oie à Prailles et Beaussais) ;
 Chemin et Impasse de l'Airault ;
 Rue de la Mairie (entre le Grand Chemin et l'entrée du Bourg) ;
 VC35 entre La Bouquetière et la limite de Beaussais-Vitré.

Ce programme représente une dépense de 26 490€ TTC sur laquelle il est désormais possible de récupérer la TVA.

Ponts et lavoirs

La fin du programme commencé en 2013 concerne les lavoirs du Mareuil et de Fonchâtré. L'inauguration est prévue le vendredi 1^{er} juillet à 15h (voir page 8).

Ad'Ap, accessibilité des ERP

La mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) a été rendue obligatoire par la loi. Un arrêté préfectoral du 14 janvier dernier valide le programme sur 6 ans, présenté par le Conseil municipal .



- **Maison Peleboise** : accessibilité réalisée en 2015, dans le cadre du projet « éco-handi » (voir ci-contre).
- **Mairie** : 2016, coût prévisionnel 5 000 € ; une grande partie des travaux sera réalisée en régie par l'agent technique communal ; les travaux prévus font l'objet d'une demande de permis de construire.
- **Cantine et bloc sanitaire de la cour de l'école** : 2017. Pour ce qui concerne le bloc sanitaire de la cour de l'école, le Conseil a demandé un devis de maîtrise d'œuvre pour des travaux présentant un caractère réglementaire et technique certain et en prévision des demandes de subventions à établir pour 2017. Le coût de l'étude (4 476 €) devrait être en partie couvert par une subvention CAP79 du département.
- **Salles de l'école** : 2018
- **Salle de jeux** : 2019 (si le bien n'est pas vendu, voir page 6)
- **Temple** : 2020



Chez nos voisins...

Beaussais-Vitré



Réhabilitation de la Mairie à Beaussais et construction d'une chaufferie à bois déchiqueté

« Dans quelques semaines, la mairie de Beaussais-Vitré va intégrer ses nouveaux locaux. Ce projet a été initié par l'ancien Conseil municipal.

Devant la nécessité absolue d'intervenir au vu d'un état de délabrement évident et la nécessité de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, la nouvelle équipe élue, dès ses premiers jours de fonction, a donné suite à cette démarche.

Les hommes passent, les murs restent... dans le meilleur état possible.

Montant du projet 580 000 € y compris les études.
Montant des subventions de l'Etat : DETR 217 500 € ; « 7,5 % Handicap » soit 26 475 € ; de la Région : FRIL 90 000 € et FREE / ADEME 12 605 € ; du Département : « Energie 79 » 20 000 € et « CAP 79 » 42 250 € ; Réserve parlementaire : 3 500 €.

Pierre Mousset, Maire de Beaussais-Vitré



Prailles

Plan d'aménagement foncier

« Décidée par le Conseil municipal en 2012 et organisée par le Conseil départemental, l'opération d'aménagement foncier et paysager se poursuit sur les 1500 hectares de la commune de Prailles et sur 14 hectares de celle de La Courarde.

Je voudrais d'ailleurs remercier nos amis couardais pour leur collaboration qui permettra de revoir les limites de nos communes (milieu de parcelles ou même de maisons).

Cette opération engagée depuis bientôt 4 ans va permettre de faire l'inventaire des propriétés privées et publiques et aussi de réactualiser le cadastre qui date de 1976.

Après une première enquête publique pour valider le périmètre du projet, le cabinet de géomètre « Géouest » désigné par le Conseil départemental a procédé à une classification de toutes les terres en vue d'un éventuel échange pour regrouper les propriétés, ainsi qu'une consultation de tous les propriétaires.

Le travail de bornage va se poursuivre jusqu'à la fin 2016 et un premier projet d'aménagement foncier et paysager sera proposé courant 2017. »

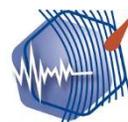
Claude Juchault, Maire de Prailles

Séisme du 28 avril 2016 à 8h46 heure locale, à 16 km au sud-est de La Rochelle (17), de magnitude 5,2
Séisme du 17 mai 2016 à 6h50 heure locale, à Saint-Savinien (17), de magnitude 4

Des effets vibratoires ont été ressentis par les habitants de notre commune. Les dégâts éventuels doivent faire l'objet d'une déclaration à l'assureur et une copie doit être adressée à la mairie. Les dossiers reçus seront transmis à la Préfecture afin d'engager une procédure de reconnaissance de catastrophe naturelle par l'Etat (*Loi n°82-600 du 13 juillet 1982 modifiée*).

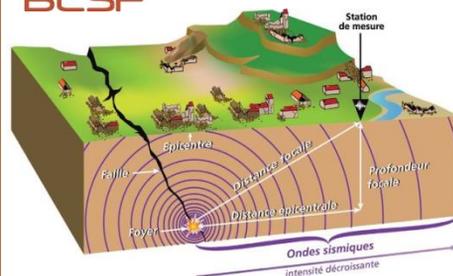
Le Bureau Central Sismologique Français de Strasbourg procède à une enquête macrosismique auprès des administrations (mairies, gendarmeries, police, pompiers) afin de délimiter la zone exacte de perception du phénomène et paramétrer les calculs d'impacts notamment dans le cadre de la prévention.

www.franceseisme.fr



SIGES Poitou-Charentes
www.sigespoc.brgm.fr

BCSF



Conseil Municipal, appel à bénévoles

La Commune connaît un renouvellement de sa population avec notamment l'arrivée de jeunes familles. Pour associer ces nouveaux habitants à la vie communale, nous avons pensé que les faire participer à l'organisation des manifestations couardaises serait une opportunité. En outre, un décès et deux départs pour raisons personnelles au sein de notre équipe municipale ont eu pour conséquence d'accroître la charge de travail des salariés communaux et des huit élus restants.

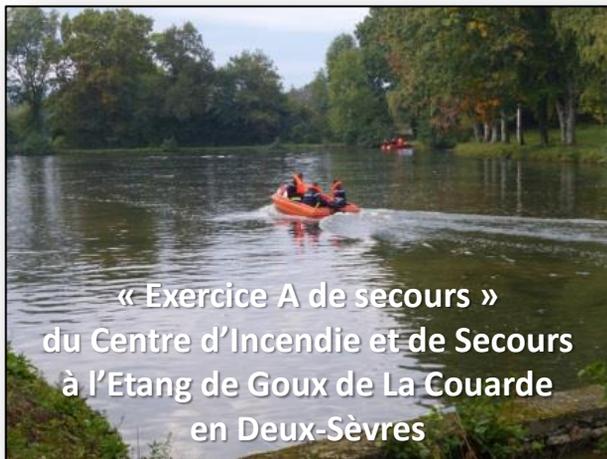
Si vous êtes intéressés pour apporter une aide bénévole régulière ou ponctuelle, nous vous remercions de nous le faire savoir et de contacter :
Etienne Pistre 1^{er} adjoint Tél 06 87 26 92 36
Yannick Méchin 2^{ème} adjoint Tél 06 86 30 64 96

Etang de Goux

Le feuillet de l'Etang de Goux est arrivé au terme d'une « saison » pour employer le jargon des médias. En effet, la Commune de La Couarde est pleine propriétaire à compter du 9 juin 2016, date de signature de l'acte de cession d'usufruit par Madame Delavault d'Exoudun à l'euro symbolique. Nous l'attendions depuis fin 2013...

Le Conseil devra prendre des décisions sur l'utilisation de l'étang (pêche, loisirs) : organisation, sécurité, assurances, etc...

Par ailleurs, l'étang est situé sur le cours d'eau du Lambon et, bien qu'à sa source, il impacte la qualité de l'eau et la continuité piscicole. Les services de l'Etat et l'Agence de Bassin Loire-Bretagne ont demandé au SYRLA (SYndicat mixte pour la Restauration du Lambon et de ses Affluents) d'effectuer une étude d'impact. Elle aura lieu dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques 2016-2020.



Vente de la Salle de Jeux



Par délibération en date du 20 mai, le Conseil municipal a décidé de vendre la Salle de jeux située dans le Bourg de La Couarde.

En effet, ce local n'est pratiquement plus utilisé et il constitue une charge pour la commune, particulièrement dans la perspective Ad'Ap (accessibilité aux personnes en situation de handicap). Le Conseil a jugé plus raisonnable de consacrer les efforts sur l'ensemble « Mairie - Maison Peleboise - Ancienne école » et d'y faire les mises aux normes exigées par la réglementation.

Le Conseil a fixé les conditions suivantes pour la vente du bien :

- **Mise à prix**, hors frais de notaire : 36 000 €, bornage à la charge de la commune
- **Publicité** : bulletin municipal de juin 2016 ; site internet communal ; compte-rendu de la présente réunion de Conseil dans les journaux locaux (Nouvelle République, Courrier de l'Ouest)
- **Délai de remise des offres** : jeudi 15/09/2016 à 18 h sous pli cacheté à l'attention du Maire contre délivrance d'un accusé de réception
- **Critères de choix** : première priorité, les candidats devront exprimer par écrit leur engagement à en faire leur habitation principale ; deuxième priorité donnée aux habitants locataires de la commune en accession à la propriété (primo-accédants).
À défaut d'offre répondant aux critères ci-dessus, le Conseil se réserve l'entière responsabilité du choix du candidat qui sera établi lors de la séance du Conseil de septembre (sous réserve d'au moins une offre recevable).

Vie des Associations

L'association « Les Amis de Simone et Henri JEAN » arrive au terme d'un travail que ses membres s'étaient fixé : réaliser la publication de poèmes d'Henri JEAN.

La commission « Ecrits » a choisi, sur plus de 600 poèmes écrits dès son plus jeune âge, les textes les plus significatifs ainsi que des dessins originaux. Pour aboutir à ce livre (120 pages format 16/24), « **Poèmes** » comporte une soixantaine de poèmes, 13 dessins originaux et deux textes de 1963 de Henri Jean, ainsi qu'une présentation de Serge Roux sur les années d'aventure poétique autour de la revue « Promesse », un court C.V. d'Henri et les titres parus des éditions de la Cheminée Bleue et de l'Association.

www.lachemineebleue.com

« Le goût de peindre
Est drôle sous la langue
Quand monte un bleu perçant dans les yeux
Un bleu bouquet de femmes ou yeux des fleurs
Un bleu morceau d'océan avec tous ses poissons.
Tracer un rond, il est difficile d'en sortir
Un peintre est toujours un martyr dit la légende.
Les pièges que nous tendent
Les mille visages du monde
Nous enferment dans une ronde
Belle
Mais triste, si triste à la fois. »



La Maison du Protestantisme Poitevin vous accueille dans ses deux sites : le Musée de Beaussais & le Centre de Documentation Jean Rivierre de La Couarde. Voici son programme d'animation pour les mois à venir :

Dimanche 12 juin

Balade guidée sur le sentier Huguenot

Mercredi 6 juillet

Initiation à la généalogie protestante

Jeudi 21 juillet

Animation « Conte et cuisines »

Jeudi 18 et vendredi 19 août

Balades contées : circuit entre l'Hermitain de Souvigné et le Mareuil de La Couarde

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Journées du Patrimoine

Dimanche 2 octobre

Balade des logis

Expositions en cours :

« **Les femmes d'espérance, femmes d'exception** »
jusqu'au 9 octobre 2016, en accès libre aux heures
d'ouverture du Musée.

« **La résistance dans le Lezéen** »
Présentation « Les Justes parmi les Nations »
le 18 juin à Lezay.



Pour toute précision et inscription, veuillez contacter notre animatrice et nouvelle salariée à temps partiel, Mathilde Allard, au 05 49 32 83 16.

www.museepoitouprotestant.com

Musée du Poitou Protestant

Place de la Mairie 79370 Beaussais

Avril, mai, juin, septembre et jusqu'à mi-octobre :

week-end et jours fériés de 14h30 à 18h

Juillet et août : tous les jours sauf le lundi et le dimanche
matin de 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h30

Centre de documentation Jean Rivierre

5 impasse du temple 79800 La Couarde

De septembre à juin : mardi et samedi de 9h30 à 12h

Juillet et août : mercredi et samedi de 9h30 à 12h

Rappel

Les associations sont invitées à nous adresser leur planning d'activités ou autres informations en septembre pour insertion sur le prochain « Pelebois ».

Afin d'obtenir une subvention annuelle, les associations doivent joindre aux documents habituels une demande officielle d'attribution de subvention. Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de la mairie.

Manifestations passées...

Le 29 février 2016

La plantation d'un alignement d'arbres fruitiers (15 pommiers, 4 poiriers, 2 cerisiers) au chemin rural dit « **Allée des Pommiers** » à La Couarde (79) a eu lieu le 29 février 2016... sous le soleil ! Les pommiers et les cerisiers seront à sur greffer en mars/avril 2017.



Le 2 avril 2016

50 convives se sont retrouvés lors du **repas communal** animé cette année par Bertrand le Magicien... amitié et bons moments partagés.

Le 9 avril 2016

20 sidecaristes et 30 motards ont participé au **14^{ème} Jumbo Run niortais** organisé par l'Association A Side Humant.

Ils se sont rassemblés à la Maison Peleboise pour un pot de l'amitié auquel été conviés les habitants.



... et à venir

Vendredi 1^{er} Juillet

Inauguration des deux derniers lavoirs restaurés par l'AIMS

RDV à 15 h au lavoir du Mareuil pour le traditionnel jus de pomme puis covoiturage pour se rendre au lavoir de Fonchâtré.

Mercredi 13 Juillet

Dîner et soirée dansante à la Maison Peleboise avec « Jeff Magic »

Jeudi 14 juillet - Fête Nationale

Pêche, rallye, stand de tir, jeux...

Groupe folklorique du RIFE

Programme et bulletin d'inscription joints au présent bulletin

Samedi 8 et Dimanche 9 Octobre

24^{ème} Fête des Champignons

Dimanche 8 Octobre à 11h

Inauguration de la Maison Peleboise

Diaporamas

www.lacouarde79.fr

sur notre
site internet



Prochain Bulletin Municipal

« Le Pelebois »

Octobre 2016

Directeur de la publication : Philippe Caclin

Ont participé à la rédaction : Philippe Caclin, Line Chassac, Pierre Mousset Maire de Beusais-Vitré, Claude Juchault Maire de Prailles, CLIC Pays Mellois.

Crédit photographique et Composition : Line Chassac

Création graphique, mise en page, impression et distribution : Commune de La Couarde